

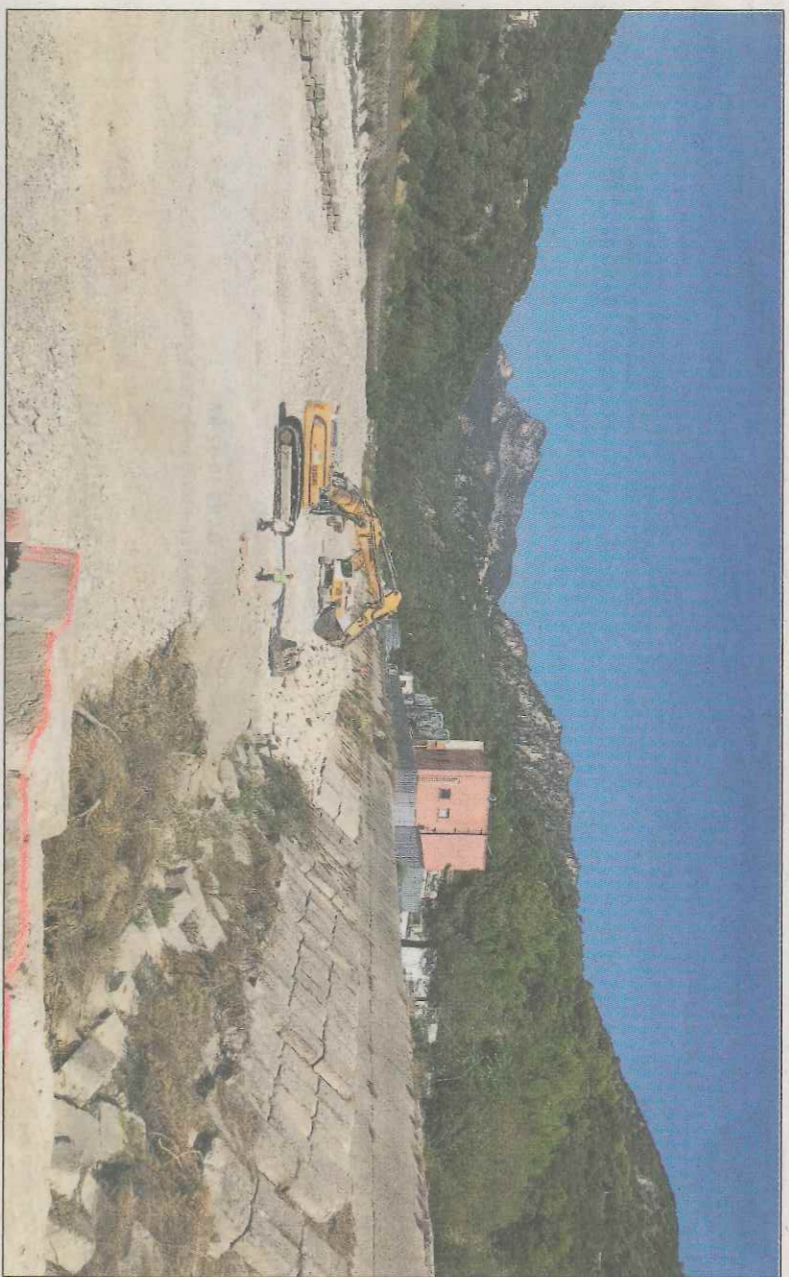
Gilette : la digue réparée aux frais de La Mesta

Le chantier proche de l'estéron mené par le Smiage a coûté 270 000 euros, payés par l'usine de chimie fine classée Seveso, sommée de le faire par arrêts préfectoraux

Alex est passée depuis, mais voilà presque un an, les 23 et 24 novembre, lors d'inté-
péries de sinistre mémoire, et de nouveau une semaine après, l'Estéron connaissait des crues exceptionnelles. Elles avaient emporté une partie des blocs de béton qui protègent la digue en rive gauche tout près du confluent avec le Var. Les dégâts ont eu lieu sur environ 250 mètres, à hauteur de l'usine de La Mesta. Une installation classée Seveso qui nécessite une protection maximale.

Premier chantier sur la « digue historique »

La digue « historique », érigée dans les années soixante et soixante-dix, n'avait pas été révisée depuis. « Il a d'abord fallu créer un merlon pour détourner l'Estéron. Puis ôter les points de sucre qui protègent la digue en béton, le perré, dont on a vérifié l'état, heureusement bon. On a aussi supprimé la végétation, puis creusé en pied, pour réaliser un sabot de protection. Les blocs [environ 1,5 tonne pièce] ont été posés, en ra-



Le chantier sur la digue côté usine s'est achevé avant les crues du 2 octobre. (DR)

Des principes actifs « made in France »

Relocaliser, pour sortir de la dépendance en médicaments envers le Sud-Est asiatique : c'est la stratégie de La Mesta. Après avoir fabriqué des centaines de litres de gel hydroalcoolique au printemps, distribués dans les communes environnantes, l'usine prépare l'homologation du site pour produire du Propofol, un anesthésiant utilisé dans tous les blocs opératoires du monde. Un produit qui a fait défaut en France au printemps. Après presque deux ans de recherche et développement, un procédé a été

mis au point via la technologie de chimie sous pression spécifique à la société. A la clé : l'obtention de l'agrément des autorités sanitaires qui permettra à La Mesta à en fournir aux laboratoires d'ici un an environ.

Le Propofol s'ajoutera aux principes actifs et intermédiaires que l'usine fournit déjà aux pharmaciens : l'antiseptique Hexomédine, la Nautamine pour le mal des transports, le Rhi-notophyl pour les rhumes, le Netipuant pour la prévention des nausées en chimiothérapie, des anti-rétroviraux...

Jouant ceux qui avaient été emporté par les crues », expose Cyril Marro, directeur du syndicat.

La Mesta conteste d'avoir eu à payer

« L'an dernier, lors de la crue de l'Estéron, le débit a atteint 300 m³/s. Elle a emporté une partie de la berge, bête bien avant l'installation de l'usine en 1971. Le préfet a pris un arrêté pour nous enjoindre à financer ces travaux. Nous continuons à considérer que la responsabilité de la digue ne nous incombe pas, mais à la collectivité territoriale et à l'État », conteste Pierre Giuliano, directeur général de La Mesta. L'arrêté fixait des mesures d'urgence, études et travaux, à l'encontre de la so-

ciété. Ceci afin de prévenir tout risque industriel sur le stockage d'eau incendie, l'alimentation du stockage, les bâtiments administratifs, labos, ateliers... D'après l'administration, le cours d'eau n'étant pas domanial à cet endroit, son entretien et celui des berges revient à leur propriétaire, la SAS La Mesta.

La société avait contesté cette décision le 28 janvier, par un recours de plein contentieux. Un nouvel arrêté préfectoral du 6 août lui a imposé définitivement de financer le chantier. « La fragilisation posait un problème de sécurité pour le site classé Seveso, nous avons financé, bien qu'en désaccord. On nous laisse seuls face à nos responsabi-

liés. La mauvaise image des sites Seveso est aggravée par l'affaire Lubrizol », juge l'industriel.

Une question de propriété de la digue

Tout près, le chantier mené par le Smiage dans le lit du Var pour sécuriser la zone industrielle de Carros dépasse 1,6 million d'euros, pourtant les entrepreneurs n'ont pas été sollicités. Charles-Ange Ginésy, président du Département et du Smiage, confirme : « la digue longeant la zone industrielle est propriété du conseil dé-

Mesta, l'entreprise est propriétaire jusqu'à l'axe du cours de l'Estéron, elle assure donc maîtrise d'ouvrage et financement des travaux. »

Vers un Papi 3

Alors que se profile la programmation du Papi 3, La Mesta garde un espoir. Celui que les importantes dépenses à prévoir en aval de l'usine et du pont Louis-Nucéra, endommagé l'an dernier par les crues, soient cette fois intégrées à ce programme d'actions pour la prévention des inondations. V. A.

vallasia@nicematin.fr

(1) Le syndicat mite inondations aménagement gestion de l'eau maraîchin, Charles-Ange Ginésy, président du conseil départemental, vient d'être réélu à sa tête.

Votre agenda, jusqu'à demain

BEAULIEU-SUR-MER

Ciné débat, ce soir
Autour du documentaire *Cyril contre Gilette*, en présence des réalisateurs Thomas Borrot et Cyril Montana, 20 h, cinéma (av. Albert-^{1er}), 5 à 8 €, 04.93.87.84.38.

Concert, demain

Lilly, en live, de 18 à 22 h, café le Beaulieu (45, bd Marignan), 04.93.01.03.36. Gratuit.

CAP-D'AIL

Conseil municipal, demain

Le maire proposera que le nom de Samuel Paty soit donné à l'école de la Zac St-Antoine, 18 h 30, en mairie. Ouvert au public dans la limite de 10 personnes.

GUILLAUMES

Cinéma, aujourd'hui
15 h 30 : *Poly*; 18 h 30 : *Mon cousin*. Gîte du Mercantour, 3 ou 5 €.

PEILLON

Inscription pour les colts de Noël

Toutes les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1951 qui n'ont jamais reçu le colts de Noël, et dont la résidence principale se trouve dans la commune, sont invitées à s'inscrire au secrétariat de la mairie avant le 30 octobre au 04.93.79.91.04 ou à mairie@peillon.fr.

PUGET-THÉNIERS

Café des parents, demain
Discussions autour d'un thème, tous les vendredis, 9 à 11 h, au foyer rural Cépage (av. Miss-Pell).

07.67.99.37.58.

Cinéma, demain

Mon cousin, 21 h, salle des fêtes, 3 ou 5 €.

ROQUEBILLIÈRE

Permanence du réseau Orange, aujourd'hui
10 à 17 h, à la maison des sinistrés.

SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE

Infobus, demain

Du réseau lignes d'Azur, 9 à 12 h, 109, quai de la Banquière.

Conseil municipal, demain

18 h, à la mairie.

VALDEBLORE

Distribution de masques, aujourd'hui et demain
9 à 12 h : à l'agence postale de La Bolline.
14 h à 16 h 30 : en mairie principale de La Bolline. Sur présentation d'un justificatif de domicile.